



PROGRAMME FORMATIONS PERMANENCES ASSOCIATIONS

BÉNÉVOLES ET ÉLU.ES

SEPT > DÉC 2020 // PAYS DE DINAN

COMPTABILITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EMPLOI ASSOCIATIF

Nouveau !

Des permanences sur toute
l'Agglomération de Dinan
pour les associations,
les coopératives et
tout projet collectif !



Bénévole ou élu.e dans une association : vous avez envie de vous former ?

LES ATELIERS FORMATIFS D'ESS'PRance SONT LÀ POUR VOUS !

Alliant théorie et méthodologie, études de cas, échanges de pratiques et convivialité, nos ateliers sont animés par des formateurs-trices/ accompagnateurs-trices.

ATELIERS	SESSIONS	DURÉE	DATES
COMPTABILITÉ	Niveau 1 : comprendre les bases et obligations.	2 x 3 h	Mardi 6 octobre
			Mardi 13 octobre
	Niveau 2 : les outils en pratique.	2 x 3 h	Mardi 3 novembre
			Mardi 10 novembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Animer une assemblée générale dynamique et participative.	2 x 3 h	Jeudi 19 novembre
			Jeudi 26 novembre
FONCTION EMPLOYEUR	Employeur associatif : démarches, obligations et financements.	3 h	Mardi 8 décembre

Tous les ateliers se déroulent de 18h30 à 21h30 avec une pause repas "auberge espagnole", dans nos locaux : 2 rue du Petit Pré, 22100 Quévert.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Ces ateliers sont ouverts aux bénévoles d'associations agissant sur le pays de Dinan, sous réserve d'une participation financière individuelle. Vous pouvez participer à un ou plusieurs ateliers et venir seul.e ou à plusieurs d'une même association.

Un atelier peut se dérouler sur plusieurs sessions.

Information et pré-inscription par mail :

formationasso@essprance.fr

Inscription par courrier en renvoyant le bulletin (dernière page) complété et accompagné du règlement :

ESS'PRance - 2 rue du Petit Pré - 22100 Quévert



Permanences gratuites

avec ou sans rendez-vous

sur tout le territoire de Dinan Agglomération

“ ASSOCIATIONS, COOPÉRATIVES, PROJETS COLLECTIFS

Une question sur vos statuts ? Un conseil sur votre fonctionnement ? Besoin de bien comprendre vos démarches et obligations ?...

Nos permanences décentralisées ont pour but **d'informer et de conseiller** les créateurs.trices, responsables bénévoles, salarié.e.s et professionnel.le.s **d'organisations collectives**, quel que soit **leur domaine d'activité**.

DATES ET LIEUX

- Jeudi 10 septembre - 14h à 17h
MATIGNON - Maison intercommunale
- Jeudi 24 septembre - 9h à 12h
LANVALLAY - Mairie
- Jeudi 8 octobre - 9h à 12h
PLOUËR-SUR-RANCE - Mairie
- Jeudi 22 octobre - 14h à 17h
BROONS - Maison intercommunale
- Vendredi 6 novembre - 9h à 12h
PLANCOËT - Maison intercommunale
- Jeudi 19 novembre - 9h à 12h
ÉVRAN - Salle Charles Coudray
(face à la bibliothèque)
- Vendredi 4 décembre - 9h à 12h
PLÉLAN-LE-PETIT - Mairie



ESS'PRance est labellisé « **Mission d'accueil et d'information des Associations** » (MAIA 22) par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Côtes d'Armor.

Nous sommes un **point d'appui** pour vous renseigner sur toutes les questions liées à la vie associative et à l'engagement bénévole.

Un centre de ressources spécialisé est également à votre disposition !
Prenez rendez-vous ! 02 96 86 05 74, contact@essprance.fr

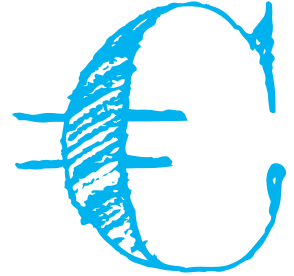
Par ailleurs, le CRIB 22 (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles) propose des **Jeudis de l'Info**, soirées gratuites accessibles à distance : crib22@laligue22.com



Comptabilité

COMPRENDRE LES BASES ET OBLIGATIONS // NIVEAU 1

- Identifier le **vocabulaire comptable**.
- Identifier les principales **obligations** comptables et de gestion associative.
- Comprendre les principes et se familiariser avec les **objets comptables** associés (bilan, compte de résultat, suivi de trésorerie...)



DES OUTILS EN PRATIQUE // NIVEAU 2

- S'améliorer dans la **gestion financière et comptable**.
- **Découverte d'un outil de gestion** comptable en ligne et familiarisation avec son fonctionnement.
- **Cas pratiques** sur la base d'une comptabilité fictive : enregistrement, réalisation de bilan et compte de résultat.
- **Plan de trésorerie**.

Matériel : disposer d'un ordinateur portable.

Astuce : venir à 2 c'est mieux !

“

Lieu : 2 rue du Petit Pré, 22100 Quévert

Dates : Niveau 1 : mardi 6 et mardi 13 octobre
Niveau 2 : mardi 3 et mardi 10 novembre

Durée : Chaque niveau comprend 2 sessions indissociables de 3h. Les modules sont indépendants mais il est conseillé de suivre les 2 niveaux dans leur globalité

Horaires : 18h30 à 21h30 avec une pause repas

Coût : 20€ par personne pour chaque module

Intervenant : Samuel Vérité - SCIC Kejal





Animer une assemblée générale dynamique et participative

SÉANCE 1

- **Vocabulaire et définitions**, éléments de cadrage, obligations réglementaires (statuts, AG ordinaire, AG extraordinaire, adhérents, cotisations, vote, quorum, pouvoirs...)
- **Votre assemblée générale** : quelle opportunité pour votre vie associative ? Vos objectifs, problématiques, attentes...? Qui convier ? Pourquoi ?
- Apports théoriques avec des exercices pratiques.

SÉANCE 2

- Définir et mettre en œuvre les **outils de mobilisation, d'animation et de participation**.
- Partage et échange de connaissances et de compétences.
- Travail en petits groupes sur les **cas pratiques des associations présentes et des problématiques identifiées**.
- **Apports d'outils** qui facilitent une **dynamique participative**.



“

Lieu : 2 rue du Petit Pré, 22100 Quévert

Dates : jeudi 19 et jeudi 26 novembre 2020

Durée : 2 sessions indissociables de 3h

Horaires : 18h30 à 21h30 avec une pause repas

Coût : 20€ par personne

Intervenants : Samuel Vérité et Sophie Chevalier
SCIC Kejal / Katia Poje - ESS'Prance



Employeur associatif : démarches, obligations et financements



- Repérer **les instances, obligations et démarches** liées à **l'embauche** et à la **fonction employeur** : Où chercher les bonnes informations ? Vers qui se tourner ? Convention collective, mutuelle et cotisations sociales, congés et durée du travail, fiches de paie, sécurité au travail, fiches de postes et entretien annuel... quelles sont les principales obligations de l'employeur ?
- Identifier les différentes compétences à satisfaire dans **la fonction employeur en tant qu'association** : Quel est le rôle de l'employeur ? Quelles compétences ? Tâches à effectuer ? Comment prendre en compte le bien-être au travail ?
- Identifier les **financements possibles** : contrats aidés, convention tripartite avec les collectivités, service civique, subventions, dispositifs spécifiques, aides régionales.



“

Lieu : 2 rue du Petit Pré, 22100 Quévert

Dates : mardi 8 décembre 2020

Durée : 1 session de 3h

Horaires : 18h30 à 21h30 avec une pause repas

Coût : 10€ par personne

Intervenante : Sophie Chevalier - SCIC Kejal

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL



Nom de l'association

Adresse

Code postal Ville

@ Téléphone

Nom et prénom
du/de la participant.e

Fonction dans l'association

ATELIERS	SESSIONS	DURÉE à partir de 18h30	DATES	JE M'INSCRIS	MONTANT
COMPTABILITÉ	Niveau 1 : comprendre les bases et obligations	2 X 3h	Mardi 6 octobre	<input type="checkbox"/>	20€
			Mardi 13 octobre		
	Niveau 2 : les outils en pratique.	2 X 3h	Mardi 3 novembre	<input type="checkbox"/>	20€
			Mardi 10 novembre		
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Animer une assemblée générale dynamique et participative.	2 X 3h	Jeudi 19 novembre	<input type="checkbox"/>	20€
			Jeudi 26 novembre		
FONCTION EMPLOYEUR	Employeur associatif : démarches, obligations et financements.	3h	Mardi 8 décembre	<input type="checkbox"/>	10€

TOTAL :

A retourner complété et accompagné du règlement à :

// 1 bulletin par personne s'il vous plaît //

ESS'PRance - 2 rue du Petit Pré - 22100 Quévert



Paiement en Maillettes possible !

Plus d'infos : <https://la-maillette.bzh>



Pôle territorial
de développement
de l'ESS
du Pays de Dinan

2 rue du Petit Pré
22100 Quévert

02 96 86 05 74

formationasso@essprance.fr

www.essprance.fr

ESS'PRance est une association loi 1901. Elle est composée d'associations, de coopératives, de mutuelles et de personnes engagées pour un développement économique durable, social et solidaire sur l'agglomération de Dinan.

Elle a pour principales missions de fédérer les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire* sur le territoire, conduire des projets collectifs, créer des espaces de concertation et accueillir les porteur.euse.s de projet.

*L'ESS regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois pérennes et de développer une plus grande cohésion sociale territoriale.



Imprimerie Auclerc - Träden - 02 96 39 73 69



Mission d'Accueil
et d'Information
des Associations.

ESS'PRance est un point d'appui
labellisé par la Direction
Départementale de la Cohésion
Sociale des Côtes d'Armor.